Niveau(x) d'enseignement: 4 Numéro EDUQ : 8570195
Centre d'intérêt: 630

Comité régional des responsables en moyens d'enseignement de la région de Québec (Québec : Québec).

Situation des moyens d'enseignement au niveau secondaire dans la région de Québec / Comité régional des responsables en moyens d'enseignement, région de Québec. -- [Québec] : Le Comité, 1984.
17 f. ; 28 cm. -- ("L'audiovisuel à l'heure du virage technologique" -- Couv)

Descripteur(s): *Moyen d'enseignement *Audiovisuel *Rôle de la commission scolaire *Politique gouvernementale *Secondaire (Niveau)

Le document fait partie d'une analyse globale de la situation des moyens d'enseignement au niveau secondaire dans la région de Québec. Il fait suite à un premier rapport qui faisait l'état de la question sur les centres documentaires dans les écoles secondaires. Ce deuxième rapport est une réflexion sur la situation de l'audiovisuel dans les commissions scolaires de niveau secondaire. Les auteurs s'interrogent, à partir de données statistiques sur les années 1975-1984, sur la situation actuelle de l'audiovisuel: coupures budgétaires, diminution du personnel, restrictions d'achat sur le matériel et la documentation.

Il semble évident que l'audiovisuel ne pourra survivre longtemps dans les conditions actuelles; le maintien des services dans le secteur audiovisuel au niveau secondaire ne peut être assuré sans la garantie que les ressources nécessaires y soient affectées. Dans le but de redresser la situation, le Comité des responsables en moyens d'enseignement de la région de Québec formule diverses recommandations à l'endroit du M.E.Q. et des commissions scolaires.

Type de document: q
Région(s) administrative(s): 03
Notice(s) connexe(s): 8270751

EDUQ 8570195

COMITE REGIONAL DES RESPONSABLES

EN MOYENS D'ENSEIGNEMENT

REGION DE QUEBEC

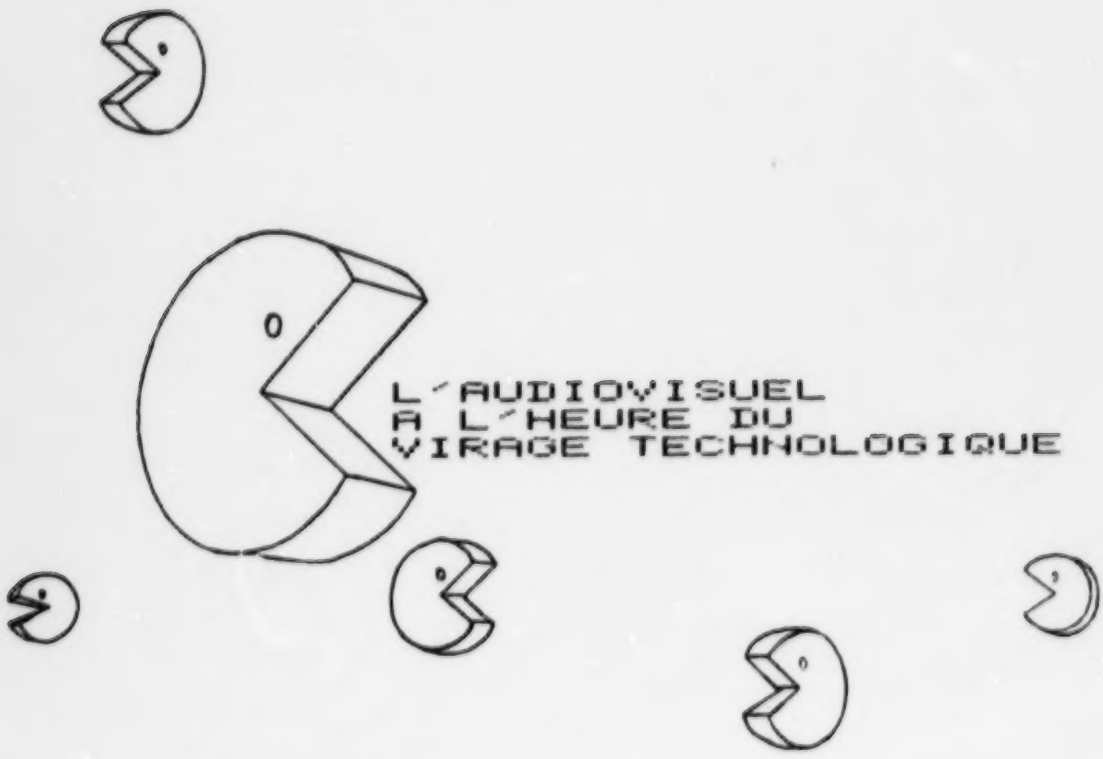

L'AUDIOVISUEL A L'HEURE DU VIRAGE TECHNOLOGIQUE

SITUATION DES MOYENS D'ENSEIGNEMENT

AU NIVEAU SECONDAIRE

DANS LA REGION DE QUEBEC

EDUQ 8570195

COMITÉ RÉGIONAL DES RESPONSABLES
EN MOYENS D'ENSEIGNEMENT
RÉGION DE QUÉBEC

SITUATION DES MOYENS D'ENSEIGNEMENT AU NIVEAU SECONDAIRE DANS LA RÉGION DE QUÉBEC

Juin 1984

PRÉSENTATION

En juin 1982, les responsables des moyens d'enseignement de la région de Québec (03) publiaient un premier rapport sur "La situation des moyens d'enseignement au niveau secondaire dans la région 03". Ce document faisait l'état de question des centres documentaires dans les écoles secondaires.

La présente étude se veut une suite logique à une analyse globale de la situation des moyens d'enseignement au niveau secondaire dans la région de Québec. Ce deuxième rapport constitue une réflexion sur la situation de l'audiovisuel dans les commissions scolaires de niveau secondaire de la région 03.

Les recommandations qui sont formulées et que nous croyons positives et réalistes ne visent qu'un objectif, celui du maintien de services que nous considérons comme essentiels dans un système d'éducation en constante évolution.

Puisse cette réflexion susciter un intérêt certain et déboucher sur des actions concrètes.

Serge Lemay, président

pour: Le Comité régional des responsables
en moyens d'enseignement de la
région de Québec

TABLE DES MATIERES

Qu'est devenu l'audiovisuel? 1

Situation actuelle 9

Situation souhaitée 12

Recommandations 15

Liste des membres du C.R.R.M.E., région 03 17

SITUATION DES MOYENS D'ENSEIGNEMENT AU NIVEAU SECONDAIRE DANS LA RÉGION DE QUÉBEC

1. QU'EST DEVENU L'AUDIOVISUEL?

1.1 L'audiovisuel un "écueil à éviter"

Depuis quelques années le domaine de l'audiovisuel a été quelque peu malmené. Les critiques à son endroit fusent de toutes parts. Il est même devenu le bouc émissaire des grands prêtres de l'informatique. L'audiovisuel est devenu "l'écueil à éviter"; ainsi parlait, en avril 83, non pas Zarathoustra mais le Ministre de l'éducation lui-même se voulant rassurant auprès de ceux qui recommandaient la prudence dans l'implantation tardive, hâtive et accélérée de l'informatique.

On a jeté l'anathème sur l'audiovisuel responsable dit-on de la détérioration du français dans les écoles, de la passivité des élèves, du pseudo relâchement et de la non productivité des professeurs. Certains ont même réclamé sa disparition, le retour aux bonnes années tranquilles du tableau noir et de la craie. Comme si les étudiants d'aujourd'hui, nés de la télévision et bientôt de l'ordinateur, pouvaient retourner à la rhétorique de leurs aînés et ne pas décrocher, sinon physiquement, du moins mentalement.

Que dire des critiques concernant la prolifération du matériel dans nos écoles, matériel inutilisé empoussiérant nos nombreuses tablettes? Nous aussi nous avons nos tablettes...

Il serait bon, face à toutes ces critiques, de se poser quelques questions de fond à savoir: Que s'est-il passé? A qui la faute? Qu'est-ce qui se passe vraiment dans nos écoles? Que pourrait-il se passer?

1.2 Grandeur et décadence de l'audiovisuel:

L'audiovisuel a connu sa période de grandeur, son âge d'or au propre comme au figuré, c'était au temps des vaches grasses. On a acheté énormément en ces temps où l'or l'emportait souvent sur l'art. Les services audiovisuels se sont multipliés. Les équipements variaient énormément d'une région à l'autre tant en quantité qu'en qualité, le personnel aussi. Le grand point faible: la formation du personnel. La devise s'avérait: on achète, on donne des contrats, la quantité du matériel suppléera au manque de formation, l'expérience viendra en forgeant. Et si l'on peut accuser les gens du milieu d'avoir été complices, du moins tacitement, la tendance originait de très haut, du cénacle des normes gouvernementales. Pensons à titre d'exemple au plan Cloutier pour les professeurs de français: beaucoup ont reçu des magnétophones, peu ont été élus à la formation.

Il est vrai que de véritables abus, pour ne pas dire "orgies", ont cotoyé de belles réalisations. Mais l'audiovisuel ne faisait pas exception si l'on compare ce secteur à d'autres du monde de l'éducation. L'audiovisuel n'est tout de même pas responsable à lui seul de tous les péchés d'Israël.

Puis les nuages s'amoncelèrent. Il y eut des temps mauvais, le temps des vaches maigres fit son apparition. Telles les plaies d'Égypte, les coupures budgétaires, les diminutions du personnel, les restrictions d'achat sur le matériel et la documentation se sont abattues sur le domaine de l'audiovisuel devenu un véritable pestiféré.

1.2.1 Diminution du personnel:

A titre d'exemple voici "l'évolution" du personnel en audiovisuel dans la région 03 que nous connaissons mieux.

ÉVOLUTION DU PERSONNEL EN AUDIOVISUEL
AU NIVEAU SECONDAIRE DANS LA RÉGION 03
DE 1975 À 1984

Commission scolaire	1975	1980	1984
AMIANTE	1. Coordonnateur audiovisuel 1. Technicien en audiovisuel 2. Soutiens administratifs	1. Coordonnateur en moyens d'enseignement 1. Technicien en audiovisuel 2. Soutiens administratifs	1. Coordonnateur en moyens d'enseignement plus autres dossiers 1. Technicien en audiovisuel 2. Soutiens administratifs
C.E.C.Q.	1. Appariteur 1. Coordonnateur a.v. 1. Gérant 2. Techniciens a.v. niveau régional 2. Soutiens adm.	1. Gérant 1. Technicien a.v. niveau régional 1. Appariteur 1. Soutien administratif	1. Gérant 1. Technicien a.v. niveau régional 1. Appariteur 1. Soutien administratif
CHAUDIÈRE	1. Coordonnateur a.v. 1. Soutien adm. 2. Appariteurs au niveau régional 1. Technicien a.v. niveau régional 1. Technicien en électronique niv. rég.	1. Coordonnateur a.v. 1. Soutien adm. 1. Appariteur niv.rég. 1. Technicien a.v. niveau rég. 1. Technicien en électronique niv. rég.	1. Coordonnateur a.v. 1. Soutien adm. 1. Appariteur niveau régional 1. Technicien en électronique niv. rég.
CHAUVEAU	1. Coord. M.E. 2. Soutiens adm. 4. Techniciens a.v. niveau écoles	1. Coord. M.E. 2. Soutiens adm. 4. Techniciens a.v. niveau écoles	1/2 Proffessionnel a.v. 1. Soutien adm. 4. Techniciens a.v. niveau écoles 1. Appariteur niv.rég.

Commission scolaire	1975	1980	1984
GRAND PORTAGE	1. Coordonnateur a.v. 2. Techniciens a.v. 1. Soutien adm. 3. Appariteurs niveau écoles	1/2 Coord. a.v. 1. Technicien a.v. 1/2 Soutien adm. 3. Appariteurs niveau écoles	1/8 Coord. M.E. 1. Technicien a.v. niveau régional 2. Appariteurs niveau écoles
JEAN-TALON	1. Coordonnateur a.v. 2. Techniciens a.v. niveau régional 1. Technicien a.v. niveau écoles	1. Coord. M.E. 2. Tech. a.v. niv.rég. 2. Tech. a.v. niveau écoles	1. Coord. M.E. plus vie scolaire 2. Tech. a.v. niv.rég. 1. Tech. a.v. niveau écoles
LOUIS-FRÉCHETTE	1. Tech. en doc. a.v. niveau écoles 1. Conseiller péd. a.v. 2. Tech. a.v. niv.rég. 5. Tech. a.v. niveau écoles 1. Tech. en doc. a.v. niveau régional 1. Soutien adm.	1. Conseiller péd. M.E. 5. Techniciens a.v. niveau écoles 1. Soutien adm.	1. Conseiller péd. a.v. plus bibliothèque et autres dossiers 5. Tech. a.v. niveau écoles 1. Soutien adm.
ORLÉANS	1. Cons. péd. en M.E. 1. Tech. a.v. niv.rég. 2. Tech. a.v. niveau écoles	1. Cons. péd. en M.E. 1. Tech. a.v. niv.rég. 2. Tech. a.v. niveau écoles	1. Technicien a.v. niveau rég. 4. Techniciens a.v. niveau écoles
PASCAL TACHÉ	1. Tech. a.v. niveau écoles 1/2 Soutien adm. niveau écoles	1. Tech. a.v. niveau écoles 1/2 Soutien adm. niveau écoles	1. Tech. a.v. niveau écoles 1/2 Soutien adm. niveau écoles
TARDIVEL	1. Cons. péd. en M.E. 1. Tech. a.v. niv.rég.	1. Cons. péd. en M.E.	1. Soutien adm. niveau écoles 1. Cons. péd. en M.E. (en disponibilité) 1. Tech. a.v. niv. rég.
TILLY	1. Cons. péd. en a.v. 2. Tech. a.v. niveau régional 1. Tech. a.v. niveau écoles 1-1/2 Soutien adm.	1. Cons. péd. a.v. 3. Techniciens a.v. niveau régional 1-1/2 Soutien adm	1. Cons. péd. a.v. 3. Techniciens a.v. niveau régional 1-1/2 Soutien adm.

Pour l'ensemble de la province, le tableau suivant extrait d'une récente étude de la F.C.S.C.Q. est des plus révélateurs.

VARIATION DU PERSONNEL EN POURCENTAGE
DE 1979-1980 A 1982-1983

Catégories de personnel	Com. sc. Primaires	Com. sc. Régionales	Com. sc. Intégrées	Réseau (*) en entier
Coordonnateur moyens d'enseignement	+ 12%	- 36%	- 33%	- 22%
Bibliothécaire	- 36%	- 26%	- 23%	- 29%
Spécialistes en moyens et techniques d'ens.	- 22%	- 24%	- 23%	- 23%
Techniciens en audiovisuel	- 18%	- 13%	- 20%	- 15%
Techniciens en documentation	+ 9%	- 5%	- 11%	- 6%
Soutiens administratifs (agent de bureau, préposé aux prêts etc.)	+ 20%	- 17%	+ 2%	- 7%
Variation globale des effectifs	- 5%	- 15%	- 12%	- 13%

(*) Le pourcentage global de variation pour l'ensemble des trois types de commissions scolaires par catégorie de personnel.

"Etude de la méthode d'allocation des ressources et des impacts des compressions budgétaires dans les commissions scolaires"
Fédération des commissions scolaires catholiques du Québec -- mars 1984

1.2.2 Restrictions budgétaires:

Un autre extrait d'une étude de la F.C.S.C.Q. portant sur la méthode d'allocation des ressources et des impacts des compressions budgétaires dans les commissions scolaires est tout aussi révélateur.

Ressources matérielles PER CAPITA/ELEVE

	TABLEAU 4 (Chiffre absolu) Per capita/élève			TABLEAU 5 (Dépense indexée) Per capita/élève		
	1979-80	1982-83	Variation	1979-80	1982-83	Variation
Fournitures de bibliothèques	5.10	5.17	1%	7.03	5.17	(- 27%)
Fournitures pour audiovisuel	3.03	3.31	9%	4.18	3.31	(- 21%)
Honoraires et contrats bibliothèque et audiovisuel	0.48	0.56	16%	0.66	0.56	(- 15%)
	8.61	9.04	5%	11.87	9.04	(- 24%)

1.2.3 Démantèlement au M.E.Q.

L'audiovisuel fit son apparition au M.E.Q. (Ministère de l'éducation du Québec) en 1938 par la création d'une cinémathèque pédagogique qui assurait un service de prêts de films aux commissions scolaires.

Au fil des ans, ce "service" s'est modifié, a revu ses objectifs et a subi de nombreuses transformations.

Il s'intéressa au début des années 60 à la radio-télévision scolaire jusqu'à la création du Service des moyens et techniques d'enseignement en 1968 (S.M.T.E.)

Au cours des années 70, il s'est joint au Service des bibliothèques d'enseignement, à la Centrale des bibliothèques et au Service des cours par correspondance pour former le Service général des moyens d'enseignement (S.G.M.E.) qui deviendra plus tard la Direction générale des moyens d'enseignement (D.G.M.E.)

Au début des années 80, le Service des bibliothèques d'enseignement est dissout. En juin 82, la Centrale des bibliothèques se détache de la direction pour former une corporation privée. Enfin, en avril 83, la D.G.M.E. est liquidée à son tour. Les employés restant sont progressivement réaffectés dans d'autres unités administratives du gouvernement.

Il ne reste désormais, dans la structure du M.E.Q., rien ni personne qui ait pour rôle premier de faire la promotion de l'utilisation pédagogique de l'audiovisuel et pour fonction de fournir, aussi bien à l'intérieur du M.E.Q. qu'à l'extérieur, une expertise professionnelle relativement à l'intégration des moyens d'enseignement dans les stratégies d'apprentissage et dans l'enseignement.

Il ne s'agit pas de jeter la pierre. Tout le monde a eu ses torts, mais il ne faudrait pas que le fait de prendre conscience de certaines erreurs passées et de ne pas vouloir les renouveler, engendre une critique négative et mensongère de l'audiovisuel, comme ça se fait actuellement. L'audiovisuel n'est pas mort même s'il est amoché.

1.3 Un secteur "amoché":

Il va sans dire que suite à tous ces chambardements l'audiovisuel a subi en maints endroits un ralentissement sérieux, voire une quasi disparition. Et dans les régions où le service a survécu il a été et il est parfois difficile d'assurer les services minimums. C'est dommage, après avoir tant investi, d'immobiliser sur les tablettes au nom d'une "saine gestion" une grande quantité de matériel et de documentation. Autrement dit, pour corriger certaines erreurs passées, on en a créé d'autres plus dommageables encore.

Si on a ralenti les activités du secteur, que dire du développement de ce secteur au moment où l'on ne parle que du virage technologique. Il ne faudrait pas se leurrer, la venue de l'ordinateur ne remplacera pas tout. Une fois l'engouement très compréhensible du début passé, on devra se rendre à l'évidence que l'ordinateur n'est pas un but en soi et qu'il s'avèrera un moyen d'enseignement comme tant d'autres, si efficace soit-il. Déjà dans les arcades, ces "laboratoires sociologiques modernes", on associe l'ordinateur au vidéo disque. Cela va forcément venir dans nos écoles et nécessitera de notre part un ajustement approprié. Serons-nous préparés à cela? Pas dans la situation actuelle.

Que dire de la loi 40 si elle est adoptée telle que nous la connaissons? Les Services audiovisuels survivants seront à nouveau démantelés, redivisés; les équipements éparpillés dans les écoles serviront beaucoup moins. Le développement sera complètement abandonné et cela

à un coût plus élevé en temps, en énergie et en argent.

Tableau trop pessimiste? Peut-être. Mais l'avenir n'est pas rose et on aimerait conserver ce qu'il y a, ce qui se fait. Car malgré tout ce que l'on dit et ce que l'on entend ... malgré les difficultés de fonctionnement reliées à des restrictions de ressources à tous les paliers, il n'en demeure pas moins qu'au niveau secondaire l'audiovisuel "ça sert encore".

2. SITUATION ACTUELLE:

2.1 Un sondage révélateur:

Un sondage réalisé à l'hiver 1982 par l'Institut québécois d'opinion publique (IQOP) pour le compte de la Direction générale des moyens d'enseignement (D.G.M.E.) révélait que globalement, 82% des enseignants au secondaire utilisaient l'audiovisuel et ce selon une fréquence d'utilisation allant de "rarement" à "très souvent".

La proportion d'enseignants utilisateurs de l'audiovisuel

9

Le questionnaire demandait aux directeurs d'écoles et aux responsables des services audiovisuels de répartir les enseignants de leur école selon leur fréquence d'utilisation des techniques audiovisuelles, c'est-à-dire, **souvent** (plus d'une fois par semaine), **parfois** (environ une fois par semaine), **rarement** (environ une ou deux fois par mois ou moins) et **jamais**.

Proportion d'enseignants déclarés utilisateurs de moyens audiovisuels en 1982 selon la fréquence d'utilisation.

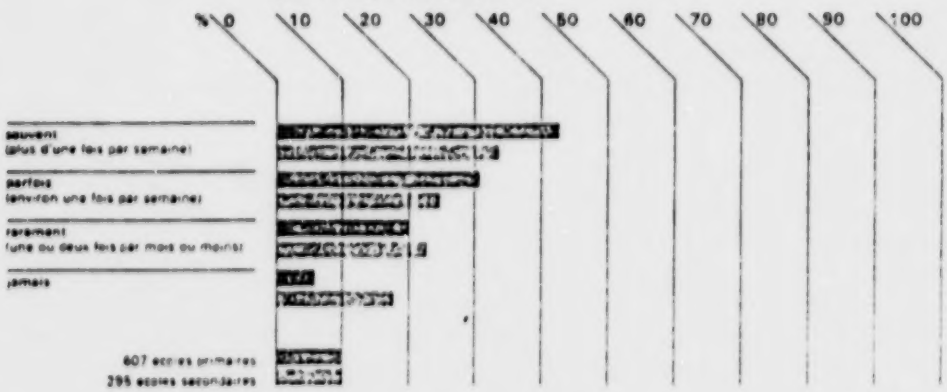

2.2 L'audiovisuel une récréation?

Il serait à propos, à l'analyse de telles statistiques, de faire une mise au point quant à l'aspect purement pédagogique de l'utilisation de l'audiovisuel au secondaire.

Contrairement à la croyance populaire, les enseignants (es) ne font pas que "passer des vues" et "passer le temps" quand ils utilisent l'audiovisuel en classe. Précisons au départ que la documentation audiovisuelle utilisée est d'abord évaluée et analysée de façon à en tirer une exploitation pédagogique valable.

De plus, avec l'avènement des nouveaux programmes d'études, grâce à des programmes beaucoup plus précis et beaucoup plus détaillés, grâce à des guides pédagogiques bien élaborés et à de la recherche méthodologique et documentaire, avec le nouveau système des implanteurs et des multiplicateurs locaux, les enseignants (es) sont mieux préparés à l'utilisation de l'audiovisuel.

Il est donc de plus en plus faux de prétendre que les enseignants ne font que de "l'occupationnel" en utilisant l'audiovisuel en classe.

2.3 D'autres statistiques surprenantes:

Un relevé d'utilisation de documentation audiovisuelle au secondaire dans quelques commissions scolaires de la région de Québec vient confirmer clairement les résultats du sondage IQOP mentionné antérieurement.

A titre d'exemple, un relevé des prêts annuels de documents audiovisuels tels films 16mm, bandes magnétoscopiques et diaporamas dans trois commissions scolaires de dimension variable en terme du nombre d'élèves, Jean Talon, Tardivel et Tilly, permet de dégager des statistiques plus que surprenantes qui feraient certes l'envie de toutes les salles de cinéma.

Le tableau qui suit repose sur les prémisses suivantes:

a) Chaque prêt de document audiovisuel sert en moyenne de 1 à 5 enseignants. Pour les fins de nos calculs, nous établissons notre moyenne à 3.

b) De par sa tâche, un enseignant rencontre en moyenne de 4 à 7 groupes d'élèves.
Notre calcul établit la moyenne à 5 groupes.

c) Chaque groupe contient en moyenne 30 élèves.

PRÊTS DE DOCUMENTS AUDIOVISUELS

Commission scolaire	Nombre de prêts annuellement	X 3 enseignants	X 5 groupes d'élèves	X 30 élèves par groupe	Total élèves /spectateurs
Jean Talon	2 000	6 000	30 000	900 000	900 000
Tardivel	800	2 400	12 000	360 000	360 000
Tilly	2 600	7 800	39 000	1 170 000	1 170 000

3. SITUATION SOUHAITÉE:

3.1 Que sera demain?

Bien que ces statistiques viennent confirmer qu'il est faux de prétendre que les équipements audiovisuels "dorment empoussiérés sur des tablettes" et qu'il est vrai d'affirmer que l'audiovisuel "ça sert encore", on ne peut certes prétendre pouvoir survivre longtemps dans les conditions actuelles.

Pendant plus de 15 ans, que d'efforts ont été consentis, convaincu que l'on était de l'importance de l'audiovisuel et de la nécessité de tels services. Des ressources humaines et matérielles furent affectées à ce secteur lui permettant ainsi de se structurer et de se développer. Mais voilà qu'à un moment où le besoin de support et de soutien ne cesse de croître, les restrictions budgétaires ont eu comme conséquence entre autre que bien des commissions scolaires en ont profité pour remettre en cause l'audiovisuel. Pour beaucoup c'est devenu une question de survie.

3.2 L'audiovisuel sera-t-il exclus de la réforme pédagogique?

Dans un contexte de changement de notre système d'éducation, des documents de réflexion de base tel "L'école québécoise" réaffirment en énoncé l'importance de l'audiovisuel. De même, l'application des nouveaux programmes d'études au secondaire exige qu'on mette à la disposition des enseignants des moyens d'enseignement nouveaux et adaptés. De plus, la tâche de l'enseignant au secondaire allant en augmentant, il a de plus en plus besoin de soutien dans son travail. Mais tout ceci ne peut se faire dans un régime de ressources en constante décroissance.

3.3. L'audiovisuel manquera-t-il le virage technologique?

Le changement est plus que jamais présent en éducation. On est à l'heure du "virage technologique". Du tableau noir, au rétroprojecteur, au magnétophone, on en est rendu à parler de magnétoscopie et d'ordinateur à l'école. Le vidéo est de plus en plus accessible et toute une gamme de sujets aussi intéressants qu'utiles s'offre aux utilisateurs. C'est un secteur qui se développe rapidement, trop pour les ressources qui peuvent y être affectées. Et demain tout le monde aura son magnétoscope et son micro-ordinateur. L'ère est au développement. Mais on peut difficilement développer dans un système de décroissance des ressources.

3.4 Pas de développement sans ressources:

Le maintien des services dans le secteur audiovisuel au niveau secondaire ne peut être assuré sans la garantie que les ressources nécessaires y soient affectées.

L'organisation de tels services ne peut être laissée à l'initiative et au bon vouloir de tous et chacun. Elle doit être confiée à du personnel qualifié possédant l'expertise professionnelle nécessaire.

Le soutien à l'enseignant, tant pédagogique que technique, ne peut non plus être assuré sans la disponibilité de ressources humaines compétentes et en nombre suffisant.

Des budgets importants ont été alloués pendant plusieurs années pour l'acquisition d'équipement audiovisuel. Ces équipements ont évidemment vieillis et nécessitent plus d'attention en terme d'entretien et réparation. Il faut songer dans bien des cas à les remplacer. Il faut de plus tenir compte des derniers développements technologiques. De nouveaux types d'appareils pouvant être utiles à l'enseignement

font leur apparition. A ce chapitre, on doit également consentir les ressources humaines et matérielles nécessaires.

Le fond documentaire vieillit lui aussi et il faut penser à de la mise à jour. De nouveaux documents audiovisuels de qualité font régulièrement leur apparition et les besoins générés par les nouveaux programmes sont nombreux. On doit donc pouvoir compter sur des ressources financières suffisantes permettant une telle mise à jour.

3.5 Soyons logiques:

Tant que l'on ne considérera ces réflexions que comme étant des voeux pieux, tant que l'on ne pourra compter sur une véritable politique de l'audiovisuel au M.E.Q. pouvant servir de base à l'organisation de ce secteur dans l'enseignement secondaire, on assistera ou à la stagnation ou à une détérioration progressive de l'audiovisuel au Québec.

4. RECOMMANDATIONS:

* Que le M.E.Q. se dote d'une véritable politique des moyens d'enseignement.

* Qu'obligation soit spécifiée aux commissions scolaires de voir à organiser et à soutenir les services en moyens d'enseignement à leurs clientèles.

* Que dans chacune des commissions scolaires, un service des moyens d'enseignement existe et que les ressources humaines, matérielles et financières y soient affectées de façon à soutenir les écoles à ce chapitre.

* Que les Responsables des moyens d'enseignement dans les commissions scolaires puissent compter sur des répondants au M.E.Q.

* Que les Responsables des moyens d'enseignement dans les commissions scolaires aient leur mot à dire dans l'élaboration des politiques et orientations du M.E.Q.

* Qu'au niveau de l'audiovisuel, chaque commission scolaire consente les ressources humaines, matérielles et financières pour un développement rationnel de ce secteur.

Le Comité des responsables en moyens d'enseignement
Niveau secondaire -- Région de Québec

Serge Lemay
SL/cl

1984-06-04

COMITÉ DE RÉDACTION

M. Jean Genest	Conseiller pédagogique en moyens d'enseignement Commission scolaire régionale de Tilly
M. Jean-Marie Goulet	Coordonnateur des moyens d'enseignement Commission scolaire régionale de la Chaudière
M. Serge Lemay	Coordonnateur des moyens d'enseignement Commission scolaire régionale de l'Amiante

Dépôt légal: Bibliothèque nationale du Québec, juin 1984

Imprimé à: Commission scolaire régionale de l'Amiante
189, rue Dubé
Thetford-Mines (Québec)
G6G 4B1

LISTE DES MEMBRES DU C.R.R.M.E. REGION 03

DUBÉ, Laurent	Conseiller pédagogique (centres de documentation)	C.S.R. Tilly
GELINAS, René	Conseiller pédagogique (moyens d'enseignement)	C.S.R. Louis-Fréchette
GENEST, Jean	Conseiller pédagogique (audiovisuel)	C.S.R. Tilly
GOULET, Jean-Marie	Coordonnateur (moyens d'enseignement)	C.S.R. Chaudière
LEMAY, Serge	Coordonnateur (moyens d'enseignement)	C.S.R. Amiante
MARTEL, Jean-Guy	Conseiller pédagogique (moyens d'enseignement)	C.E.C.Q.
MATTE, Claude	Conseiller pédagogique (moyens d'enseignement)	C.S.R. Amiante
MORIN, Jacques	Spécialiste (moyens d'enseignement)	C.S.R. Pascal-Taché
RAINVILLE, Lucie	Bibliothécaire	C.S.R. Chauveau
ROUSSEAU, Denis	Coordonnateur (moyens d'enseignement)	C.S.R. Chaudière
THERIAULT, André	Coordonnateur (adaptation scolaire)	C.S.R. Grand-Portage
TURGEON, Raymond	Conseiller pédagogique (moyens d'enseignement)	C.S.R. Tardivel
VAILLANCOURT, Yvon	Coordonnateur (moyens d'enseignement)	C.S.R. Jean-Talon